

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AMI.N°01/BS/2026/SALAMA
MISE AUX NORMES DES ENTREPOTS SALAMA 2 ET SALAMA 3

Financement : Fonds propres SALAMA

Dans le cadre de son projet de mise aux normes des entrepôts SALAMA 2 et 3, SALAMA lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert en vue d'identifier des prestataires qualifiés pour la réalisation de prestations liées à l'aménagement, à l'équipement et à la mise en conformité des entrepôts.

Le présent AMI vise à identifier des prestataires disposant des compétences requises, à recueillir des propositions techniques préliminaires, à obtenir des recommandations d'aménagement et à disposer d'estimations budgétaires indicatives (non engageantes).

Le présent AMI est ouvert à toute entreprise justifiant d'une expérience avérée dans les domaines précités.

Le dossier d'AMI peut être obtenu gratuitement sur demande adressée par email à : j.mandimbisoa@salama.mg; t.rabekoto@salama.mg; d.rajaonarivony@salama.mg.

Une visite fortement recommandée des sites (SLM 2 et SLM 3) est organisée le **Vendredi 22 mai 2026 à 09h00** à SALAMA Anosiala.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises sous pli fermé au siège de SALAMA à Anosiala, au plus tard le **Mercredi 10 Juin 2026 à 10h30**, avec la mention suivante inscrite sur l'enveloppe : « AMI N°01/BS/2026/SALAMA – mise aux normes des entrepôts SLM 2 et 3 ».

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le **Mercredi 10 Juin 2026 à 11h00**, dans les locaux de SALAMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Ci-après une liste indicative et non exhaustive des travaux envisagés, susceptible d'être affinée à l'issue du présent AMI :

- Lot 1 : Définition, fourniture et installation de systèmes de stockage (racks), incluant l'étude d'implantation (emplacement, capacité, conformité aux normes) ;
- Lot 2 : Travaux de génie civil et aménagement extérieur incluant notamment l'aménagement d'une rampe d'accès logistique ;
- Lot 3 : Aménagement intérieur et organisation des flux, incluant la mise en place de séparations fonctionnelles (réception, expédition, quarantaine, etc.) et des issues de secours dégagées et balisées ;
- Lot 4 : Isolation et amélioration du confort thermique, incluant la mise en place d'un système d'isolation thermique en plafond.

Les soumissionnaires sont libres de proposer une approche globale ou par composantes, en justifiant leur méthodologie et l'organisation des prestations.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre notamment les fiches et formulaires de soumission, les références et expériences similaires, des propositions techniques préliminaires, ainsi qu'une estimation budgétaire indicative par grandes composantes.

Les informations financières demandées dans le cadre du présent AMI sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas une offre engageante.

SALAMA se réserve le droit de ne pas donner suite au présent AMI ou de modifier la procédure si nécessaire. Q+

Antananarivo, le 06 mai 2026

LA DIRECTION GENERALE DE SALAMA pi

